



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

St Vulbas le 07 avril 2025

Procès-Verbal du CSE du 27 mars 2025

Président : Frédéric Grassart (Directeur des opérations logistiques) assisté de Kristel Barret (DRH).

Membres élus titulaires présents : Aurélien Delorme, Alexandre Tadej, Sandra Monnery, Elodie Thépin, Maelle Seon, Gregory Chiarot, Virginie Sloboda, Mohamed Otmani, Stéphanie Hugonnard Bruyère et Mickael Lemaire.

Membres élus suppléants présents : Delphine Bernaud

Délégué syndical CFDT : Alain Jouan

Représentant Syndical CFDT :

La séance est ouverte à 9h30

1. Validation du Procès-Verbal du 26 février 2025.

Mr Tadej fait remarquer avoir envoyé le PV le 07/03/25 et qu'il n'a toujours pas les éléments nécessaires à sa finalisation. Ce PV ne peut donc pas être validé en l'état. Il précise qu'il lui manque la marche de la société par Mr Grassart et la présentation de Mr Martin-Megel. La Direction s'engage à envoyer rapidement les éléments manquants afin de pouvoir valider le PV au plus vite.

2. Désignation du secrétaire et du trésorier du CSE.

Une présentation générale du CSE et de son Bureau est effectuée par Mme Barret.



RH

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

ATTRIBUTIONS DU CSE

- La délégation du personnel au CSE a pour mission de présenter à l'employeur les réclamations individuelles ou collectives relatives aux points suivants :
 - Application du code du travail et des autres dispositions légales concernant notamment la protection sociale
 - Conventions et accords applicables dans l'entreprise
 - Salaires
- Elle contribue à promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail dans l'entreprise. Elle réalise des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel.
- Les membres peuvent saisir l'inspection du travail de toutes les plaintes et observations portant sur l'application des dispositions légales dont le CSE est chargé d'assurer le contrôle.
- Le CSE assure l'expression collective des salariés. Les intérêts des salariés sont pris en compte dans les décisions sur les points suivants :
 - Gestion, évolution économique et financière de l'entreprise
 - Organisation du travail, formation professionnelle et techniques de production



ATTRIBUTIONS DU CSE

- Le CSE est informé et consulté sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise, notamment sur les points suivants :
 - Mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs
 - Modification de son organisation économique ou juridique
 - Conditions d'emploi, de travail, notamment la durée du travail, et la formation professionnelle
 - Introduction de nouvelles technologies, tout aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail
 - Mesures prises en vue de faciliter la mise ou le maintien au travail des malades, des accidentés, des invalides et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

DESIGNATION DU SECRETAIRE ET DU TRESORIER DU CSE

- La désignation d'un secrétaire du CSE est obligatoire que pour les entreprises de plus de 50 salariés.
- La désignation du secrétaire et du trésorier du CSE s'effectue lors de la première réunion qui suit les élections des membres du comité.
- Ne peuvent se présenter au poste de secrétaire du CSE que les membres titulaires. Il en est de même pour le poste de trésorier. Un membre suppléant, le président ou les représentants syndicaux au CSE ne peuvent être désignés secrétaire ou trésorier.
- Ce sont les membres titulaires du CSE qui désignent le secrétaire du CSE ainsi que le trésorier. Il s'agit d'un vote à la majorité des membres présents
- L'employeur, en tant que président du CSE, peut participer au vote, mais pas les représentants syndicaux au CSE.



RAPPEL REGLEMENT INTERIEUR

Article 3 - Bureau du CSE

Un secrétaire, un trésorier, un trésorier adjoint, un secrétaire adjoint du CSE sont désignés par le CSE parmi les élus titulaires lors de la première réunion du CSE qui suit les élections professionnelles. Ils constituent le bureau du CSE.

Lors de l'élection, en cas d'égalité de voix entre deux candidats à l'un de ces postes, un second tour est immédiatement organisé pour essayer de les départager. Si l'égalité persiste, le candidat le plus âgé est élu.



Mr Delorme se présente au poste de Secrétaire du CSE. Le vote se déroule à bulletin secret.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

VOTE BULLETIN SECRET SECRETAIRE

AURELIEN DELORME I|||||||

BULLETIN BLANC / NUL III



Mr Delorme est élu secrétaire du CSE.

Madame Hugonnard-Bruyère se présente au poste de Trésorier du CSE. Le vote se déroule à bulletin secret.

VOTE A BULLETIN SECRET TRESORIER

STEPHANIE HUGONNARD I|||||||

BLANC / NUL III



Madame Hugonnard-Bruyère est élue Trésorière du CSE.

3. Désignation du secrétaire adjoint et du trésorier adjoint du CSE.

Mr Tadej se présente au poste de Secrétaire adjoint du CSE. Le vote se déroule à bulletin secret.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

VOTE BULLETIN SECRET SECRETAIRE ADJOINT

ALEXANDRE TADEJ I|||||

BLANC / NUL I



Mr Tadej est élu Secrétaire adjoint du CSE.

Mr Chiarot, Mme Thépin et Mr Lemaire se présentent au poste de Trésorier adjoint.

VOTE A BULLETIN SECRET TRESORIER ADJOINT

MICKAEL LEMAIRE I|||

ELODIE THEPIN I

GREGORY CHIAROT I|||

BLANC / NUL I



Mr Chiarot et Mr Lemaire obtiennent une égalité de voix. Un deuxième tour est donc organisé afin d'obtenir la désignation d'un Trésorier adjoint du CSE. Mme Thépin retire sa candidature à ce poste.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

VOTE A BULLETIN SECRET TRESORIER ADJOINT – 2nd Tour

MICKAEL LEMAIRE IIIII

GREGORY CHIAROT IIIIII

BLANC / NUL I



Mr Chiarot est élu Trésorier adjoint du CSE.

4. Marche de la société.

Mr Jouan estime que la stratégie de l'entreprise est quelque chose d'important et d'autant plus lorsqu'on se trouve dans une période où le chiffre d'affaire est en deçà de ce que l'on connaît habituellement. Peut-être une réflexion à avoir sur le modèle de vente. Il cite l'exemple de Kiabi qui a volontairement délaissé de la surface de vente pour en faire des activités annexes afin d'attirer les clients : jeux pour enfants, etc...

Mr Grassart explique que les magasins du secteur du sport et plus globalement de toutes activités confondues font des tests et recherchent le meilleur modèle à adopter. Il estime que nous nous trouvons dans une époque de transition.

Mr Delorme estime pour sa part que la tendance actuelle tend au e-commerce (neuf, seconde main) où l'on peut faire ses achats de son canapé au lieu de se déplacer en magasin.

Mr Delorme demande quand sera déployé le multi-scan en réception. Mr Grassart lui répond d'ici fin avril et qu'actuellement il est en développement informatique.

Mr Jouan indique que cela optimisera les stocks VL et donc en conséquence la fiabilité des réapprovisionnements.

Mr Delorme demande quelle est la signification de « ship from store », Mr Grassart lui répond que c'est les pièces envoyées par les magasins via les commandes faites sur le site internet Intersport.

5. Compte rendu de gestion de l'ancien comité.

6

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

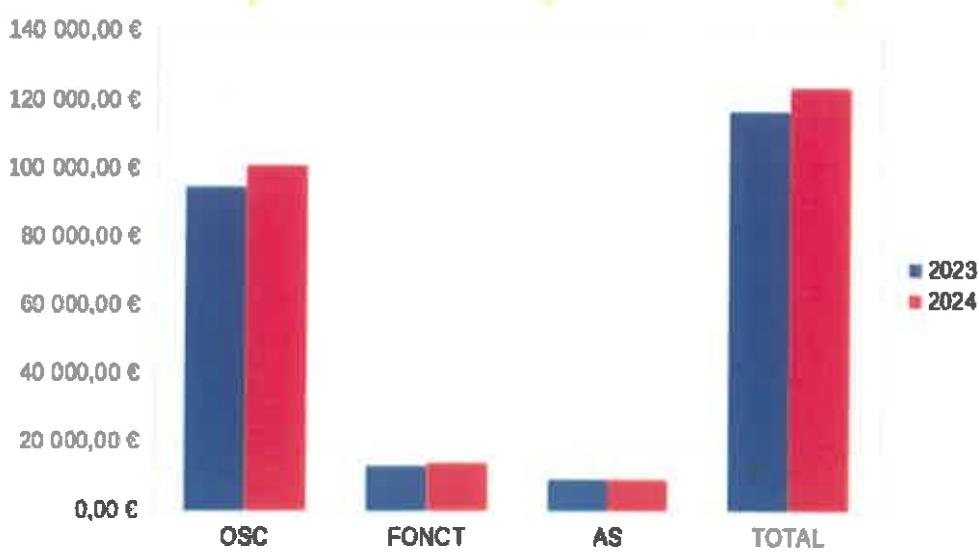
Présentation des comptes LSL au 27/03/2025

Budget LSL 2024 versus 2023

OSC	Subventions Versées	Subventions Versées
Année	2023	2024
1 ^{er} trimestre	22183,85	22043,13
2 ^{ème} trimestre	25890,64	26759,92
3 ^{ème} trimestre	21617,65	24585,92
4 ^{ème} trimestre	24801,42	27326,74
TOTAL	94493,53	100715,21

	2023	2024
OSC	94 493,53 €	100 715,21 €
FONCT	12 944,32 €	13 796,66 €
AS	9 000,00 €	9 000,00 €
TOTAL BUDGET	116 437,85 €	123 511,87 €

ASSOCIATION SPORTIVE	Subventions Versées	Subventions Versées
	2023	2024
TOTAL	9 000	9 000



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

	Solde banque 27/03/2025	Prévisions dépenses à 3 mois ¹	Montant	Prévisions Entrées à 3 mois	Montant	Solde banque À 3 Mois
OUVRES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES	115293,42	ANCV	100000	Participation ANCV Subventions 2ème trimestre	5000 28000	46353,42
FONCTIONNEMENT	25047,78	Syndex ScopCE	7000 3000	Subventions 2ème trimestre	3600	18647,78
ASSOCIATION SPORTIVE	9339	?	?			

Points trésorerie :

Solde du compte OSC à 3 mois : 46 353,42 €

Solde du compte FONCTIONNEMENT à 3 mois : 18 647,78 €

Etat des stocks STV :

ETAT DES STOCKS ST VULBAS	Quantité	Prix unitaire	TOTAL
place de bowling	120	5	645
cinéchèque	9	7,9	71,1
ilot kids 4-12 ans	4		
ilot kids 1-3ans	17		
carte illido 30€	6	30	180
carte illido 70€	1	70	70
espèces			56,53
chèque en attente déposé			372



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Points à soumettre aux différents élus :

1 - Depuis 2 ans, le CSE fait un effort financier sur les ANCV en rajoutant 100 en 2023 et 50 euros en 2024.

A ce jour, nous avons le budget pour faire le même geste ce qui coûterait au CSE 20 000 € (budget dispo à 3 mois 46 000€)

2- Nous avons un compte épargne il nous arrive à certaine période de l'année d'avoir de la trésorerie avant de futurs dépenses type ANCV. Cette trésorerie étant assez importante, nous proposons de la placer sur un compte épargne à cours terme sans risque de pertes financières afin que cela nous rapporte un peu d'argent.

3- Nous aurions quelques besoins d'amélioration de matériel sachant que nous souhaiterions scanner nos documents type factures, remise en banque et voudrions prévoir l'achat d'une imprimante/scanner un peu plus performante.

4- Budget association sportive : équité entre les sites ? Nous avons une sortie karting sur STV qui coûte environ 6 000 €. Qui participe aux évènements sportifs : salariés, conjoints, enfants ? Le

remboursement des licences sportives aux salariés coûte environ 9000 €. Nous faisons des activités sportives avec un budget basé sur des économies.

5- Noël 2025 : équité entre les sites ? Que prévoit-on ?

Coût Noël 2024

	TOTAL PERS	SALARIES LSL	COUT TOTAL	COUT PERSONNE	COUT SALARIE
STV	125	45	7225	118	160,5
MCV	15	15	1235	82	82,3
AUT	70	30	1750	25	58,3
			10210		

6- Statuer sur la règle d'attribution des ANCV pour se conformer aux règles d'URSSAF avant juillet 2025.

7- Validation des comptes 2024 en cours par l'organisme SCOPCE

Mr Chiarot explique qu'il existe 3 comptes actifs (œuvre sociale, fonctionnement et Association sportive) et 1 compte épargne qui n'est pas utilisé actuellement. Le compte œuvre sociale est liée aux évènements, la billetterie, les cadhocs, les ANCV, etc... Le montant de celui-ci correspond à un pourcentage (1,4%) de la masse salariale qui est reversé trimestriellement. Son budget ne peut jamais être inférieur à l'année précédente. Le compte fonctionnement sert à la bonne activité du CSE tel que son équipement, effectuer différentes audits, etc... Le montant de celui-ci correspond au pourcentage de



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

0,2% de la masse salariale. Le compte Association sportive quant à lui bénéficie d'une somme fixe contrairement aux deux autres et qui correspond actuellement à 9000€ versé annuellement. Celle-ci n'a jamais été révisée depuis près de 10 ans malgré l'augmentation des effectifs. La CFDT déclare être claire sur ce sujet : le budget AS ne peut pas rester figer à 9000€.

Points à soumettre aux élus :

- Il est à noté le caractère exceptionnel de l'ajout de montants supplémentaires ANCV depuis deux ans. Mr Chiarot estime que l'effort du CSE peut à nouveau être fait cette année mais la majorité des élus du CSE préfèrent user de prudence si un quelconque imprévu venait à arriver ou une utilisation autre encore non planifiée, du moins pour cette année. Il est à noter qu'une commande classique d'ANCV s'élève à près de 100000€. Il faut être certain d'avoir cette somme au moment de passer la commande.

Un vote est réalisé :

Provision de 100€ en plus d'ANCV donc 20000€ : 2 votes favorables.

Provision de 50€ en plus d'ANCV donc 10000€ + 10000€ en réserve pour une épargne ou une utilisation autre comme un abonnement sur une plate-forme CSE : 9 votes favorables.

Le deuxième choix est donc privilégié par la majorité des élus du CSE.

- L'ensemble des élus du CSE présents sont favorables à cette demande de placement en épargne temporaire.
- La Direction, dans son obligation légale de fournir du matériel garantissant le fonctionnement optimal de l'instance, n'est pas fermée sur le sujet. Il faudrait un système externe sécurisé de stockage des données.
- La majorité des élus du CSE présents sont favorables à privilégier pour les différentes sorties organisées par le CSE, les salariés, leurs conjoints et leurs enfants et non plus les neveux ou tout autre membre de leur famille. Cela laisserait ainsi plus de budget pour d'autres salariés ou d'autres sorties. Mr Grassart propose une plus grande participation financière des salariés afin de limiter le coût total que doit supporter le CSE.
- Mme Hugonnard estime que trop d'argent est dépensé sur St-Vulbas comparativement aux deux autres sites et que beaucoup d'argent est dépensé pour des personnes autres que salariés d'LSL. Sur Machecoul et Autrèche, seuls les salariés bénéficient d'un évènement de Noël. La réflexion continue sur ce sujet.
- Les règles d'attribution restent actuellement sur les anciennes modalités à savoir 6 mois d'ancienneté comme l'an dernier. Mr Jouan aurait préféré se soumettre aux nouvelles règles URSSAF dès aujourd'hui. Mr Chiarot va se rapprocher de SCOPCE afin de prendre connaissance de leurs recommandations.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

7. Mme Hugonnard et Mr Chiarot indiquent aux élus que la validation des comptes du CSE est en cours de validation par l'organisme SCOPCE.

La séance est suspendue pour pause déjeuner : 12h50 / 14h00

6. **Compte bancaire du CSE (habilitation du trésorier et/ou du secrétaire à utiliser le compte du CSE, à ouvrir ce compte).**

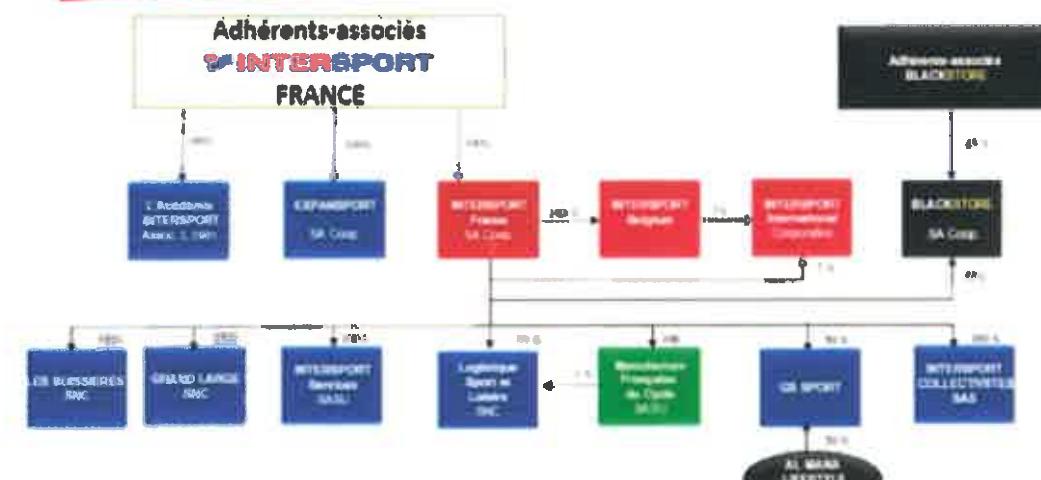
Mr Chiarot indique qu'une modification administrative devra être faite auprès de la banque pour que Mme Hugonnard puisse avoir accès aux comptes du CSE. Il faudra attendre que ce PV soit validé.

7. **Présentation par la Direction d'une documentation juridique, économique et financière sur l'entreprise (intègre la question de la Marche de la société dont futures embauches, agrandissement du site de St-Vulbas et construction du site d'Autrèche, activité des magasins).**



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

LSL dans le groupe Intersport France (au 31/12/21)



Forme Juridique LSL

Greffe du Tribunal de Commerce d'Evry
101110162510000
910131351775

N° de gestion 240000198

Unité de审裁 - 組合会社
910131351775



Afficher PDF

EXTRAIT D'INSCRIPTION PLATEAU PRINCIPALE AU RÉGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour du 2 avril 2024

INFORMATIONS DE LA PRÉSENTE SOCIÉTÉ

Numéro d'identification RCS Evry	429 512 213 814 - RCS
Date d'ouverture de l'activité	10/02/2000
Dénomination sociale ou raison sociale	LOGISTIQUE SPORTS ET LOISIRS
Forme juridique	Société en nom collectif
Capital social	100 000,00 francs
Siège social	2 Rue Victor Hugo 91160 Longjumeau
Partie de la personne morale	Longjumeau 16 02 2199
Partie de la personne morale	21 décembre

DIRIGEANTS, DIRigeantes, ADMINISTRATIFS, CONTRÔLEURS, ASSOCIÉS ET MEMBRES

Prénom - Nom	INTERSPORT FRANCE
Prénom - Nom	Société exploitante du commerce général à forme anonyme à capital variable
Prénom - Nom	2 Rue Victor Hugo 91160 Longjumeau
Prénom - Nom	944 201 122 RCS Evry
Prénom - Nom	dénomination 276 Rue Léopold Nodar Longjumeau 91160 ST EVRY
Prénom - Nom	MANUFACTURE PRÉPARÉE DU SPORT
Prénom - Nom	Société par actions simplifiée à parts égales
Prénom - Nom	Marchouard 44290 Marchouard 91270 Villebon-sur-Yvette
Prénom - Nom	791 771 221 RCS Paris 91270

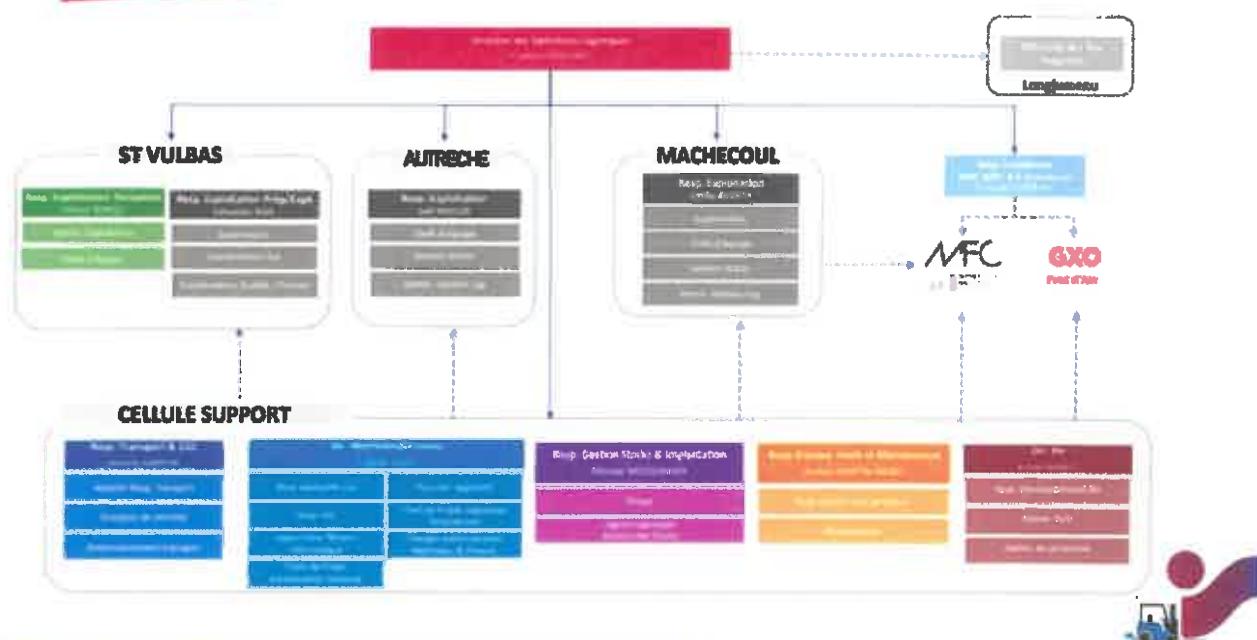
Dans une SNC, tous les associés sont responsables solidiairement et indéfiniment.

- La responsabilité solidaire signifie qu'un créancier peut poursuivre un seul associé de la SNC pour la totalité d'une dette.
- La responsabilité indéfinie implique que les associés sont responsables sur l'ensemble de leurs biens personnels.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Organisation LSL



Le rôle d'LSL



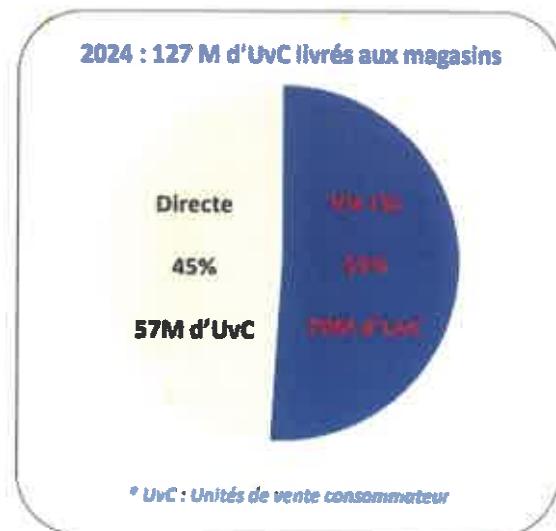
Responsable des flux physiques de marchandises dès leurs réceptions jusqu'à leurs livraisons en magasins.



Gestion de l'activité de distribution pour les réseaux de magasins (plaine et montagne) pour la France DOM-TOM et Belgique.



Le site de Saint-Vulbas regroupe les services supports propres à l'activité LSL: RH, Transport, Méthodes & Process, Services Généraux, Direction.



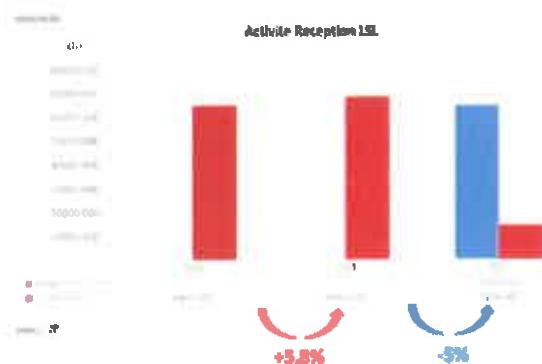
Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Les sites LSL

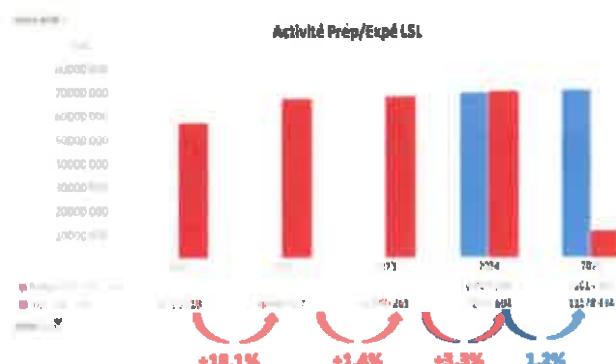


Activités LSL

Budget 25 - Réception LSL 2025 à -5%



Budget 25 - Prép-Expé LSL 2025 à +1,2%



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

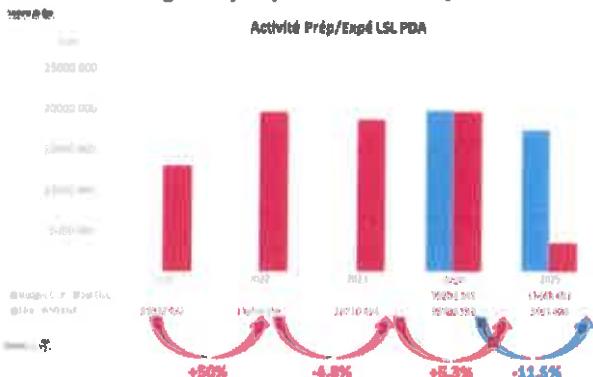
SITE PONT D'AIN (01)

SITE GXO

- Site ouvert en 2019 [février] - Transfert de 30% du flux du site LSL
- Superficie : 30 000 m²
- Typologie Produits : Matériel, Fitness, petits matériels, ILV/PLV, TAF



Budget Prép-Expé PDA 2025 à -11,5%



- Activités :
 - ✓ Réception et stockage
 - ✓ Préparation de commandes
 - ✓ **Atelier de conditionnement B2C**
 - ✓ Expéditions [France, Belgique et DOM-TOM]

SITE MACHECOUL (44)



SITE INTERSPORT LSL

- Site créé en 2016
 - 2016 : Cellule 1 - 6000m²
 - 2017 : Cellule 2 - 6000m²
 - 2022 : Cellule 3 et 4 - 18 000m²
- Superficie : 30 000 m²
- Typologie Produits : Vélos Nakamura conçus et assemblés par l'usine MFC, matériels encombrants (baby-foot, tapis de courses...)

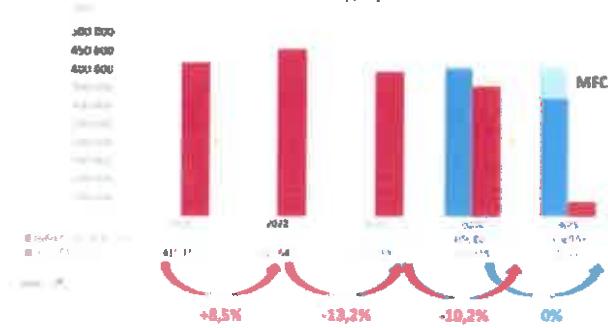


MFC (Manufacture Française du Cycle) Filière Intersport



Budget Prép-Expé MCL 2025 à +0%

Activité Prép/Expé LSL MCL



- Activités :
 - ✓ Réception et stockage
 - ✓ Préparation de commandes (B2B & B2C)

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

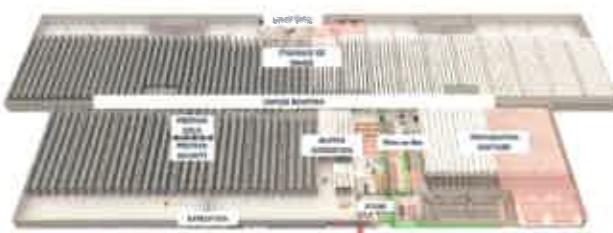
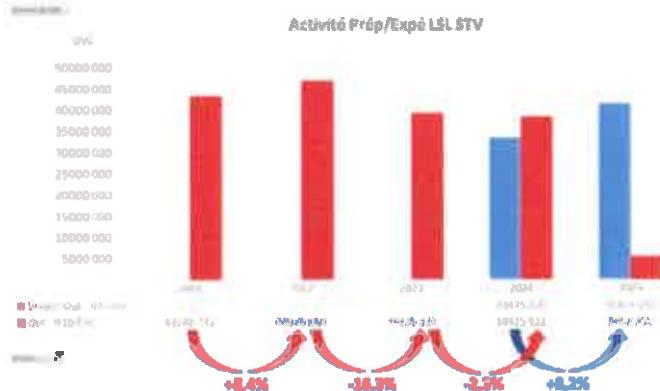
SITE SAINT-VULBAS (01)



SITE INTERSPORT LSL

- Site créé en 2000
 - ✓ 2000 : Cellules 1-2
 - ✓ 2005 : Cellule 3
 - ✓ 2010 : Cellule 4
 - ✓ 2024 : C5-6-7
- Superficie : **77 000 m²**
- Typologie Produits : Chaussure, Textile, Petit Matériel

Budget Prép-Expé STV 2025 à +8,2%



- Activités :

- ✓ Réception et stockage
- ✓ Préparation de commandes
- ✓ Service Supports LSL
- ✓ Retour Magasins & Clients B2C

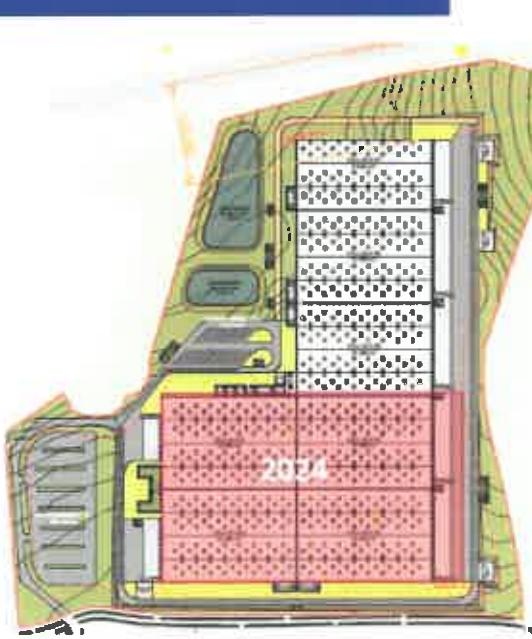
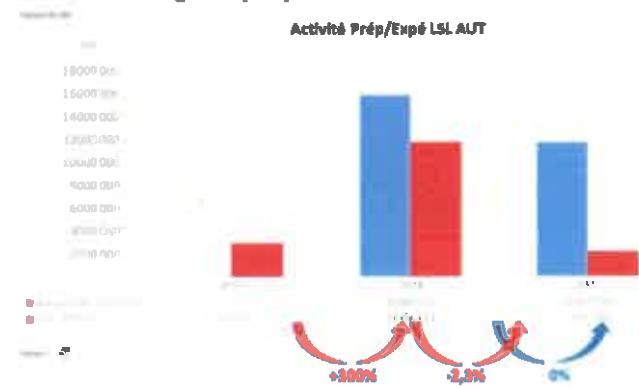
SITE AUTRECHE (37)



SITE INTERSPORT LSL

- Site ouvert en Sept-24
- Superficie : **48,000m²** dont 24,000m² en exploitation
- Typologie Produits : Chaussures, textile
- Activités :
 - ✓ Réception et stockage
 - ✓ Préparation de commandes

Budget Prép-Expé AUT 2025 à 0%



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Le schéma directeur LSL

Volume du schéma directeur 2021

	128	160	178	196	222	249	277	304
UVCan	118	148	158	171	185	200	217	235
Inter + Go	118	148	158	171	185	200	217	235
	118	148	158	171	185	200	217	235
	118	148	158	171	185	200	217	235
Outlet	3	6	11	17	26	36	46	53
Montagne	4	4	4	4	4	4	4	4
Black+Silver	3	4	5	6	7	9	10	12

-22%

-35%

m UVC / an est.	127	147	167	163	173	183
Wasserport	122	139	134	141	147	143
Wasserport	122	139	134	139	141	146
Autres	8	4	8	8	8	7
Montagnes	9	5	6	0	7	7
Black & Blue	4	5	3	1	1	0
Guilport Outfitter	-	-	-	11	8	1
Endurance Shop	-	-	-	0	0	0
Autres	9	9	4	6	7	0

Volume du schéma directeur Validé 17/03 :

- Analyses :
 - Le ralentissement du business magasin constaté nécessite une mise à jour des projections de volume de livraison magasin
 - L'intégration des magasins GoSport (modèle plus verticalisé que ITS), la pression sur le coût du stock (magasins et centrale) et une faible appétence des marques au principe de verticalisation sont de nouvelles contraintes que nous devons intégrer dans nos organisations.
 - Les conséquences :
 - Les modèles d'approvisionnement proposés par la centrale doivent être plus efficient et répondre à la demande des adhérents
 - Les volumes prévisionnels 2026-2030 de (-22% à -35%) ont été revu avec prudence notamment sur les volumes de verticalisation
 - Nous devons élaborer les scénarios pour envisager l'ajout de volumes par des solutions logistique ou des opportunités commerciales.
 - Les contraintes/opportunités à prendre en compte en ce qui était prévu et aujourd'hui :
 - LSL supporte le coûts des investissements qui ont été mis en œuvre conformément au plan prévu, les surfaces sont dispo et la méca prête pour fin 2025
 - Le fournisseur Basicline initialement prévu sur STV a dû être transféré sur AUT afin que STV ne soit pas saturé en 2023 et 2024.
 - GXO a refusé l'arrêt anticipé du contrat Logistique demandé à Mars-26. L'échéance du contrat est maintenue à Mars-27
 - Opportunité de flux pouvant se confirmer : Clubs & collectivités, produits sous licence, stockage des composants MFC, transfert d'activité Interstore (GXO notamment)



Stratégie de gestion des surfaces

	2024				2025				2026				2027				2028				Commentaires	Paris
	T1	T2	T3	T4																		
STV																						
Démarrage Méca																					On Sept 21 démarrage ramp up	
Transfert 2 de PDA																					Orientation 100% méca : Ob: remplir l'outil	
Transfert 3 de PDA																					Orientation 100% méca : Ob: remplir l'outil	
Transfert 4 de PDA																						
PDA																						
Transfert 1 -30% Activité																					Dénomination faite :fin 14 Mars 27	
Transfert 2 -60% activité																					Liquide ballons, baller, casques, sac à dos petit produit type méca	
Transfert 3 -80% activité																					Hélico réduction surface	
Transfert 4 -100% activité																					Hélico réduction surface	
BLO																						
Sortie sous-location Cellule 7																					dénomination faite	
Sortie Ball cellule 889																					recherche solution cession du ball	
AUT																						Trouver sous 6 mois
Démarrage exploitation																						
Transfert 1 de PDA																					A date : construit 48k, aménage 24k, exploité 12k	
Transfert 2 de PDA																					Ob: exploitation sur 24,000	
Transfert 3 de PDA																					Voir besoin étendre sur 36,000	
Transfert 4 de PDA																					Voir besoin étendre sur 36,000	
MCL																						
Disponibilité Surface pour composants																					Etude en cours	



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
 Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Axes structurants 2025 1/2

- Entrepôts :
 - Définir la stratégie du POS(Plan d'Occupation des Solis) d'LSL et la mettre en œuvre (*Fait*)
 - Planifier les transferts d'activité de PDA
 - S2-25 vers AUT de produit non mécanisable (*et vers STV de produits mécanisables*)
 - S1-26 vers STV produit mécanisable (*Selon Négo*)
 - S2-26 vers STV-AUT (*Selon Négo*)
 - Gestion des surfaces
 - Trouver une solution pour Blois (*Piste en cours*)
 - Négociation des surfaces libérées PDA (*Selon Négo*)
 - Projet composants MFC traité par MCL (*Démarré + étude extension surface en cours*)
 - Mécanisation :
 - Démarrage dans le planning cible Oct-25 (*Planning confirmé*)
 - Définir l'organisation des flux de gestion des produits méca / non méca (réception/stockage/prép) (*Lancé*)
 - Définir l'organisation humaine + process détaillé (*Avril-Mai 25*)
 - Mise en œuvre du Cahier des Charges méca pour les Fournisseurs (*Lancé*)
 - Etude/mise en œuvre des équipements connexes, approvisionnement des consommables (*Lancé pour partie*)
 - IT (Interface Reflex-WCS, Processus Interne) (*Lancé*)
- Exploitation :
 - Intégrer les missions sécurité et d'amélioration continue au sein des exploitations LSL (*Lancé*)
 - Optimiser les productivités des sites par les projets d'implantation et opérationnels (*Lancé*)
 - Assurer nos capacités à livrer les volumes de la saison (*Avril*)
 - Mise en œuvre des process/moyens/organisations cibles des sites (*Avril-Mai 25*)
 - Etude E-com au départ de STV (*Non commencé*)



Axes structurants 2025 1/2

- Support
 - Pour tous : Projets d'organisation/amélioration continue
 - Transport/SAS
 - Déployer le projet TMS (MCL et AUT oil, STV/PDA 7/04)
 - Déployer 2 régions en injections distribution (*Etude Alsace en cours*)
 - Efficacité sur le traitement des itiges (*1 jour sur les itiges*)
 - FG/Maintenance
 - Organisation maintenance spécifique de la solution mécanisée(*Contrat en cours de négociation*), celle d'AUT et MCL (*Pour Mai*)
 - Pilotage des FG, tenu des budgets, plan de négociation (*Lancé*)
 - Finalisation des travaux bâtiments STV-AUT (*Finalisation en cours*)
 - RH :
 - Immigration Gestion des temps-GTA (*en cours*)
 - Support à l'évolution des organisations d'exploitation (notamment STV) (*Avril-Déc 25*)
 - Réorganisation pôle paie (humaine, process et point de contrôle) (*En cours*)
 - PEX :
 - Pilotage presta GKO-MFC (*En cours*)
 - Pilotage projet clients/irs (changement magasin avec la méca, CdC Fournisseur, étiquette Nike, Nike clubs et collectivités) (*En cours*)
 - Méthodes :
 - Pilotage des projets informatiques/méthodes (*En cours*)
 - amélioration continue/méthodes/sécurité/Transport-TMS
 - Evolution solution infra/réseau des sites (*En cours*)
 - Mise en œuvre des politiques Stream, biodiversité et Fret-21, retoe des produits magasin-Tramplin (*En cours*)
 - Bascule Informatique/mise en œuvre de solution : SAP S4, TMS, Stacit, méca (*En cours*)
 - CdG :
 - Rendre visible les coûts/dépenses/invest par service (*En cours*)
 - Valider les démarques tarifaires faites par LSL
 - Suivre l'impact des évolutions d'activité (budget flex) sur les frais variables (*En cours*)





Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Mr Jouan participant au Comité de Groupe fait quelques précisions concernant les finances d'Intersport France. Il explique qu'Intersport France est une coopérative qui fait des bénéfices et dont ceux-ci sont versés sur un compte permettant ainsi de s'auto financer sur certains projets et augmenter ainsi sa capacité d'emprunt auprès des banques.

Mme Monnery demande pour le nouveau système GTA est en retard de déploiement. Mme Barret lui répond que les tests actuels ne sont pas concluants et qu'en attendant nous restons avec le système Kelio.

Mr Jouan demande si le futur système automatique de lecture des plaques des camions sera fiable. Mr Grassart lui répond par l'affirmative et que si un aléa technique devait survenir, un système annexe humain sera effectif par caméra.

8. Subvention de fonctionnement et contribution patronale aux activités sociales et culturelles : montant, modalités de versement.

Ce point a été abordé lors du point 5.

9. Règlement Intérieur du CSE : adaptation du règlement intérieur.

Ce point est reporté lors de la prochaine réunion CSE, à savoir le 30/04/2025.

10. Clés bureaux pour les titulaires/suppléants, quelles règles de distribution ?

Mme Monnery rappelle qu'historiquement les clés du bureau du CSE sont uniquement remises aux élus du CSE titulaires. L'ensemble des élus du CSE présents sont favorables à garder le même système par mesure de sécurité. De plus, seuls les membres du Bureau bénéficieront d'une clé donnant accès à l'armoire sécurisée du CSE.

11. Désignation du référent CSE lutte contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel.

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

**DESIGNATION RÉFÉRENT
HARCELEMENT
SEXUEL**

RH

MISSIONS RÉFÉRENT HARCELEMENT SEXUEL

- Article L1153-5-1 - Version en vigueur depuis le 01 janvier 2019
« Dans toute entreprise employant au moins deux cent cinquante salariés est désigné un référent chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes ».
- Pour prévenir et lutter contre les agissements sexistes et les faits de harcèlement sexuel au travail, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a renforcé le cadre juridique en la matière.
- Ainsi, depuis le 1er janvier 2019, dans certaines circonstances, des référents en la matière doivent être désignés à la fois par les entreprises et par les représentants du personnel.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

MISSIONS RÉFÉRENT HARCELEMENT SEXUEL

• Le référent désigné par l'entreprise

- Dans toutes les entreprises d'au moins 250 salariés, l'employeur doit désigner un référent harcèlement sexuel. Celui-ci est chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.
- L'employeur peut nommer tout salarié de l'entreprise, bien que, pour des raisons de légitimité et de visibilité, le ministère chargé du Travail recommande que le salarié désigné référent soit intégré au service ressources humaines de l'entreprise.



MISSIONS RÉFÉRENT HARCELEMENT SEXUEL

• Le référent désigné par le comité social et économique (CSE)

- En complément du référent désigné par l'entreprise, un référent doit être désigné par le CSE, parmi ses membres, par une résolution adoptée à la majorité des membres présents, étant précisé que le président ne participe pas au vote. Par ailleurs, il est désigné pour une durée précise, qui prend fin avec celle du mandat des membres élus du CSE.



Mr Jouan et Mme Hugonnard-Bruyère se présentent au poste de Référent harcèlement sexuel. Le vote se déroule à bulletin secret.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Mr Jouan : 7 votes favorables.
Mme Hugonnard-Bruyère : 4 votes favorables.

Mr Jouan est élu Référent Harcèlement sexuel.

12. Calendrier prévisionnel des réunions CSE.

Ce document étant volumineux, celui-ci est annexé à ce PV.

Mme Monnery demande si les élus suppléants peuvent procéder aux visites d'inspection sécurité. Mme Barret lui répond par l'affirmative.

Mr Jouan rappelle que la règle usuelle mais non restrictive est que 3 élus participent aux différents déplacements aux fins des visites d'inspection sécurité.

Mme Hugonnard-Bruyère indique son souhait que pour les premières visites d'inspection sécurité, deux nouveaux élus accompagnent 1 ancien.

13. Formation économique obligatoire pour les nouveaux élus titulaires.



RH



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

FORMATION CSE

- La mission principale du CSE est d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, l'organisation du travail, la formation professionnelle et les techniques de production.
- Le CSE est ainsi consulté sur toutes les questions en rapport avec l'organisation, la gestion et le fonctionnement de l'entreprise
- La formation CSE est prévue pour permettre à la délégation du personnel d'acquérir les connaissances nécessaires au fonctionnement du Comité social et économique et ses attributions, notamment en matière économique et financière. Elle permet également aux membres élus du CSE de se former à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.



FORMATION CSE

- Les dates de formation CSE :
 - 9 au 11 avril et 14 et 15 avril
 - 11 au 13 juin - 24 et 25 juin



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

FORMATION CSE

Prénom Nom	Poste	Statut
ABDALLAH WILLY	3 postes	titulaire
BERNHAUD Delphine	3 postes	titulaire
BOUSSARD Amélie	1 poste	titulaire
CHARLET Magali	3 postes	titulaire
CHARLOT Grégory	3 postes	titulaire
CHLIRHÉ Aurélien	1 poste	titulaire
CHOMITIS Isabelle	1 poste	titulaire
FOURCADE Hélène	1 poste	titulaire
GRODZKI Eustache	Poste à pourvoir	titulaire
HUGONNARD BRUYÈRE Stéphanie	1 poste	titulaire
JOUZE Alain	1 poste	titulaire
JULIEN Sébastien	1 poste	titulaire
LETHIÈRE Hélène	1 poste	titulaire
MARIE Virginie	1 poste	titulaire
MONNERY Morgane	1 poste	titulaire
ORNAO Mohamed	1 poste	titulaire
SAÏDI Maha	1 poste	titulaire
SILDESSA Virginie	1 poste	titulaire
TABOZZI Sandrine	3 postes	titulaire
THIERS Élodie	1 poste	titulaire
VIAL Thibaut Eric	1 poste	titulaire
YATTIE Célineka	1 poste	titulaire



14. Fournitures bureautiques du bureau CSE par l'employeur en adéquation avec les moyens et les sites.

Mme Monnery et Mr Chiarot demandent à ce que le matériel informatique soit renouvelé. Mr Chiarot prend l'exemple du pc fixe qui a au moins 15 ans et l'imprimante mettant un temps considérable à imprimer une seule feuille. Mr Chiarot demande si la récupération d'un pc lors de renouvellement informatique de l'entreprise serait une possibilité. Mr Grassart lui répond que c'est très compliqué d'un point de vue des données stockées pouvant être de nature confidentielles.

Mme Monnery ajoute aussi qu'il faudrait faire un point sur tout cela en vue des futurs bureaux du CSE en prenant également en compte l'aspect « mobilier ».

Le local actuel du CSE étant exigu, Mme Hugonnard-Bruyère demande en attendant la mise à disposition de ces nouveaux bureaux, si les élus du CSE pouvaient faire des demandes de réservation de salles dans les nouveaux locaux administratifs. Mr Grassart ne s'y oppose pas et informe que les demandes sont à faire à Morgane Chatagnon.

Mr Chiarot demande s'il y a un délai à respecter pour réserver une salle. Mr Grassart lui répond qu'il y a de nombreuses salles de disponibles.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Mr Tadej demande à ce qu'il y ait à minima un casier fermant à clé sur le site d'Autrèche car des élus du CSE sont présents sur ce site. Il demande également à ce qu'une salle Visio soit disponible pour les élus souhaitant participer aux réunions.

15. Organisation des missions du CSE, candidatures sur les différents postes et vote à main levée.

Mme Monnery et Mr Delorme exposent les différents rôles que peuvent tenir les élus au sein du CSE et demandent à ce que des référents soient désignés comme cela a toujours été historiquement le cas afin d'avoir un ou des interlocuteurs privilégiés. La désignation des rôles se fait par vote à main levée et à la majorité.

Billetterie : Mme Monnery, Mme Séon et Mme Thépin.

Après de courtes explications sur les rôles restants, personne ne se présentant aux postes vacants, Mr Delorme interpelle notamment la liste libre de se saisir de ces rôles faisant ainsi référence à leur tract des dernières élections professionnelles qui faisait état d'une certaine ambition et où il était inscrit que ceux-ci étaient des élus « surmotivés ».

Des rôles finissent par être attribués par votes à mains levées et à la majorité.

Référent Association Sportive : Mme Virginie Sloboda.

Relais sur Machecoul et Autrèche : Mr Tadej.

Distributeurs : Mr Lemaire.

Relais sur Machecoul : Mr Tadej.

Il est acté qu'en vertu de leur appartenance aux sites de Machecoul et Autrèche, respectivement Mr Tadej et Mr Abdallah seront les interlocuteurs privilégiés puisque locaux, des salariés concernés.

La séance est levée à 15h00.

La Secrétaire
Aurélien Delorme

25

Le President du CSE
Frédéric GRASSART

